

05-12-2016

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,  
TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2016 À 21 H 49, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil**

Marcel Dubeau	Maryse Gouger	
Françoise Geoffroy	Pierre Lépicier	Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Martin Desroches.  
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ÉTANT TOUS PRÉSENTS, ILS RENONCENT À  
L'AVIS DE CONVOCATION REQUIS ET CONSENTENT À DISCUTER ET À DÉCIDER DE  
TOUS LES SUJETS QUI SERONT PRÉSENTÉS LORS DE CETTE SÉANCE.**

**LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 21 H 49.**

414-2016

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Déclarations des intérêts pécuniaires complétées;
3. Nomination d'une personne désignée pour régler les méseventes;
4. Contrats des cadres – Autorisation de procéder à leur signature;
5. Embauche de M. Jean-Dominique Fisette à titre de salarié commun aux Loisirs et Travaux publics;
6. Entretien des pistes de ski de fond – Signature de contrat (3 500 \$);
7. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Point n° 2

Déclarations des intérêts  
pécuniaires complétées

Le maire informe les citoyens que les déclarations des intérêts pécuniaires 2016 ont dûment été complétées et déposées.

415-2016

Personne désignée pour tenter  
de régler les méseventes  
- Nomination

**CONSIDÉRANT** la demande d'intervention de la personne désignée pour tenter de régler les méseventes au 3980, 2<sup>e</sup> rang de Castle Hill;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est visée par un lot situé en zone agricole;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu, pour cette demande, de nommer M. Mario Lane, employé municipal, à titre de personne désignée pour tenter de régler les méseventes sur le territoire de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

416-2016

Contrats des cadres  
- Autorisation de signature

**CONSIDÉRANT QUE** les contrats des cadres viennent à échéance au 31 décembre de cette année;

**SUITE DE LA RÉOLUTION N° 416-2016**

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu:

1. d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer les contrats de travail présentés aux cadres municipaux;
2. d'autoriser le maire à signer le contrat du directeur général / secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**417-2016**

Loisirs et Travaux publics  
- Embauche d'un salarié

**CONSIDÉRANT**

la résolution n° 377-2016 autorisant le directeur général à procéder à la parution d'une offre d'emploi pour un employé assigné conjointement au Service des loisirs et au Service des travaux publics;

**CONSIDÉRANT**

la candidature de M. Jean-Dominique Fisette et que ce dernier possède les qualifications requises;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'embaucher M. Jean-Dominique Fisette au poste de salarié assigné au Service des loisirs et au Service des travaux publics à compter du 10 décembre 2016, à titre de chauffeur opérateur rémunéré à l'échelon 4.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**418-2016**

Entretien des  
sentiers de ski de fond  
- Signature d'un contrat

*\* Le conseiller Sylvain Trudel déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur ce point en raison d'un lien de parenté. Il s'abstient donc de participer aux délibérations et de voter.*

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit s'assurer de l'entretien des sentiers de ski de fond;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Yanick Harnois est disposé à accomplir ce travail;

**EN CONSÉQUENCE,**

**SUITE DE LA RÉOLUTION N° 418-2016**

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser le maire et secrétaire-trésorier à signer un contrat avec M. Yanick Harnois relativement à l'entretien des sentiers de ski de fond pour la saison 2016-2017, pour un montant de 3 500,00 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

\_\_\_\_\_

**419-2016**

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau, il est résolu que la présente séance soit levée à 21 h 53.

\_\_\_\_\_  
Martin Desroches  
Maire

\_\_\_\_\_  
René Charbonneau  
Secrétaire-trésorier et directeur général

*« Je, Martin Desroches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*